

Séance du 12 avril 2021

2020/037

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Noémie DEUTSCH, Bernard JOUCLA, Stéphanie MARQUEZ, Dominique GAYE, Serge ALMENDRO, Hélène FRANCES, Juliette SALANNE, Jean-Christophe MADELAINÉ, Sébastien ABADIE, Sandrine TREBUCCQ, Jean-Baptiste MARTINEZ, Alexandre ARRIZABALAGA, Ingrid BOUTARFA
En zoom : Bernard LHOSSEIN, Michel DUHAMEL, Caroline ECTORCHON

Absents : Jean TRILLE (procuration pour Bernard JOUCLA), Bruno CAZERES (procuration pour Jean-Christophe MADELAINÉ), Laetitia CAZABAN,

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE PIERRE COMET

M. le Maire expose à l'assemblée délibérante que la commune souhaite obtenir des subventions pour aider au financement de la rénovation énergétique de la salle Pierre COMET.

Elle accueille chaque année une multitude d'associations, de nombreuses manifestations communales et départementales, ainsi que les écoles et le centre de loisirs. Cet équipement intergénérationnel est un lieu de centralité pour les Iboscéens qui s'y réunissent très régulièrement. Elle fait ainsi l'objet chaque année de travaux de rénovation afin qu'elle puisse continuer à accompagner les différents partenaires de la commune dans la mise en œuvre de leurs projets.

Cette demande de financement a pour objectif de poursuivre la dynamisation du cœur de ville. En effet, ces dernières années, la commune a transformé son centre-bourg en rénovant différents bâtiments. Elle s'est d'ailleurs, récemment, faite accompagner par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hautes-Pyrénées pour l'aider dans la définition de ses futurs projets relatifs au centre-bourg.

La commune tente de réduire au maximum ses pertes d'énergie en régulant et en suivant ses consommations. Or, cette gestion, efficace jusqu'à présent, atteint ses limites. Le bâtiment nécessite une rénovation énergétique complète pour permettre une meilleure gestion de ses performances énergétiques. C'est pourquoi, la commune, par délibération n°98 du 21 décembre 2020, a confié au Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées la mission de réaliser un audit énergétique sur le bâtiment.

Plan de financement Région 2021 : Accompagnement à la vitalité des territoires / Rénovation énergétique

Etat - DSIL	84 700 € HT
Région	50 000 € HT
Département - Dynamisation des Communes Urbaines	84 700 € HT
Commune d'Ibos - Autofinancement	84 700 € HT
TOTAL	304 100 € HT
Soit	364 920 € TTC

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter une subvention de 50.000 € HT auprès de la Région au titre de l'accompagnement à la vitalité des territoires pour la rénovation énergétique de la salle Pierre COMET.

Extrait certifié conforme :

Certifié exécutoire,

Compte tenu de la transmission

en Préfecture le... 16 AVR. 2021

de la publication le... 16 AVR. 2021

IBOS, le... 16 AVR. 2021

Le Maire,

Denis-FEGNE

Le Maire,


Denis FEGNE

